

*Commission sur l'avenir de l'agriculture et de
l'agroalimentaire québécois*

ARDECA
Association régionale du développement
économique de Chaudière-Appalaches

à St-Joseph

le 27 février 2007

Présentation

M. Philippe Mailloux, avocat, directeur général du CLD Lotbinière et Président ARDÉCA.

Recherche et rédaction

Éric A. Lavoie, agronome M. Sc, MBA, directeur de la Société de Développement économique Mariverain et secrétaire-trésorier ARDÉCA.

Coordonnées pour nous rejoindre

Tous les membres en annexe du présent document

ARDÉCA

A/S : M. Éric Lavoie
80 Boutin S.
Breakeyville, PQ
G0S 1E3
Télécopieur : 418-832-9887

Présentation	1
Recherche et rédaction.....	1
Coordonnées pour nous rejoindre	1
ARDÉCA.....	1
L'ARDÉCA et son membership	3
L'importance du bioalimentaire en Chaudière-Appalaches	5
Quelques statistiques significatives pour l'économie régionale	5
Des enjeux et défis concrets pour nos entreprises manufacturières :	6
Maintien des décisions en région	7
La formation et l'accès à la main d'œuvre qualifiée, nécessaires élément de base !	8
L'innovation, la clef du succès.....	9
L'autonomie régionale ... un incontournable !.....	11
En résumé	12
Quelques références.....	13
Membres de l'ARDÉCA	14
Liste des acronymes	15

L'ARDECA et son membership

L'Association régionale de développement économique de la Chaudière-Appalaches (ARDECA) regroupe les directeurs généraux des Centres locaux de développement (CLD), du CEB et des Sociétés de développement économique (SDÉ) des 10 MRC de la région de la Chaudière-Appalaches.

Sa mission est de **mettre en commun l'expertise de ses membres** de façon à toujours améliorer l'offre de services à la clientèle d'affaires de leurs organisations respectives. Plus précisément, l'ARDECA joue un rôle de veille stratégique sur les grands dossiers locaux, régionaux et nationaux qui peuvent intervenir ou influencer le développement économique dans la région et qui ont une incidence directe sur la création de la richesse collective.

L'ARDECA **intervient de façon ponctuelle** auprès des instances politiques locales, régionales ou nationales lorsque ses membres sont d'avis que leur point de vue, leur opinion ou encore leurs recommandations peuvent favoriser une amélioration d'une politique ou d'une situation considérée comme nuisible à la situation socio-économique du milieu. L'ARDECA peut aussi intervenir de façon proactive lorsqu'elle croit que des interventions particulières de la part des décideurs régionaux ou autres peuvent **éviter des situations indésirables** ou encore mieux, améliorer une situation déjà bénéfique et efficace.

L'ARDECA est soutenue financièrement par les organisations d'où proviennent ses membres (CLD, SDÉ, CEB, etc.). **Rappelons que les CLD, les SDÉ et le CEB sont des intervenants de première ligne auprès des entrepreneurs** et gens d'affaires en les soutenant directement dans leurs projets d'implantation, d'expansion ou de financement d'entreprises manufacturières.

L'occasion nous est offerte de démontrer **que nous avons une vision du développement** qui va au-delà de notre quartier, de nos intérêts personnels ou même de notre municipalité ou MRC. Nous avons l'opportunité de participer à ce processus, à un moment privilégié de l'avenir du développement bioalimentaire de toute la région de la Chaudière-Appalaches mais aussi, de tout le Québec.

Sans vouloir négliger le secteur primaire et l'importance de la production agricole régionale, l'ARDECA préfère laisser aux intervenants spécialisés la représentation qu'ils désirent soumettre à la Commission et davantage **attirer l'attention sur l'importance de l'industrie bioalimentaire** en Chaudière-Appalaches. Cette industrie a pu se développer grâce à la forte présence de la production. Nous en sommes conscients.

Tout le monde est de plus en plus conscient que la mondialisation des marchés, les fluctuations du dollar, la crise du pétrole et de nombreux autres phénomènes incontrôlables sur le plan local et régional ont une influence certaine sur la situation économique de nos entreprises. Même le royaume de la PME que constitue la Beauce

n'est plus à l'abri de ces influences. Depuis le début des années 2000, nos entrepreneurs n'ont pas échappé au ralentissement de l'économie qui s'installe lentement depuis cinq ans. Un **ralentissement causé par plusieurs éléments de l'environnement externe qu'ils ne peuvent contrôler**. Pensons, entre autres, à la fluctuation importante et rapide de notre devise alors qu'un pourcentage important de nos entreprises sont présentes à l'exportation; l'arrivée massive des produits asiatiques; l'augmentation des coûts de l'énergie; la crise du bois d'œuvre; le manque de main-d'œuvre; le vieillissement de la population pour n'en citer que quelques-uns.

Concrètement, chez nous, plusieurs éléments influencent directement nos entreprises. Le secteur porcin, exportateur net, est le premier à faire les frais de telles turbulences. Mais il faut demeurer alerte car tous nos secteurs forts du monde bioalimentaire sont susceptibles **d'être affectés par des variables incontrôlables de l'économie mondiale** :

- *Une série de maladies animales ou de crises en matière de sécurité des aliments, comme la fièvre aphteuse en Europe et en Amérique Latine et l'ESB en Amérique du Nord, ont exacerbé la segmentation des marchés internationaux de la viande ;*
- *Le Brésil est l'un des pays les plus compétitifs sur le marché mondial de la volaille et la propagation de la grippe aviaire s'est répercutée directement sur les prix internationaux ;*
- *Les négociations pour la libre circulation des denrées alimentaires à l'OMC engendrent des pressions accrues sur nos systèmes de gestion de l'offre canadien et québécois ;*

Ces quelques **enjeux de la production de denrées alimentaires au niveau mondial** ont souvent des répercussions directes dans nos usines (compétitivité, nouvelles normes, productivité...). La mondialisation et les changements technologiques obligent notre secteur bioalimentaire **à s'ajuster continuellement sur le plan structurel**. Grâce à l'innovation et à sa capacité de répondre aux nouvelles exigences des consommateurs et des marchés, le secteur a su, jusqu'à présent, demeurer compétitif.

L'importance du bioalimentaire en Chaudière-Appalaches

Notre région représente un territoire de 15 138 km² sur lesquels il y a 136 municipalités réparties dans 9 municipalité régionales de Comté et une communauté métropolitaine. Lors du recensement de 2001, nous avons ***une population de 383 376 personnes.***

La région est une région dont le dynamisme économique est reconnu comme l'atteste son ***taux de chômage historiquement bas.*** En fait, le taux de chômage régional a pratiquement toujours été le plus faible au Québec depuis des décennies. Malgré cette performance sur le plan de l'emploi, depuis 1986, la région n'a pu obtenir un taux de croissance supérieur à la moyenne provinciale.

À l'image de notre société, l'industrie bioalimentaire régionale possède plusieurs facettes. Elle est notamment influencé par la mondialisation de l'économie et des marchés (pôle économique) et par certains changements démographiques (pôle social). De plus, notre industrie doit prendre en considération la demande des consommateurs pour des denrées produites dans le respect de l'environnement. ***Ces tendances influencent déjà le développement des collectivités locales et régionales.***

Dans un contexte de rationalisations et de concentration, nos entreprises de transformation alimentaire devront se spécialiser et développer des créneaux spécifiques pour répondre à la demande d'une certaine clientèle. Si le consommateur n'a comme seul critère que de se procurer des aliments simplement sur la base du « moins cher », il en résultera des fermetures d'usine agroalimentaire, des pertes d'emplois, des coûts environnementaux (aliments qui voyagent) additionnels. ***Les consommateurs pourraient voir la qualité et l'innocuité des aliments diminuer comparativement à nos exigences de salubrité nationale.***

Quelques statistiques significatives pour l'économie régionale

Sommairement, après réflexions et lectures, quelques constats méritent qu'on s'y attarde et qu'on en prennent conscience. Il va s'en dire que cela ne minimise en rien les autres informations significatives de notre développement régional collectif, mais à notre avis, celles-ci permettent de mieux saisir nos propos :

- Chaudière-Appalaches couvre une superficie de 15 128 km² ;
- Dans la région, la production agricole maintient plus de 10 000 emplois directs ;
- C'est 8,7 personnes sur 100 dans notre région qui œuvrent dans ce secteur ;

- En Chaudière-Appalaches, l'industrie porcine générait en 2004, 50 % du revenu agricole régional. En 2001, on y retrouvait 10 % de l'ensemble des producteurs porcins du Québec.
- 18 % des livraisons manufacturières de la région provenaient de notre industrie bioalimentaire en 2005 ;
- 16 % des emplois manufacturiers de la région sont issus de l'industrie bioalimentaire ;
- 30% des ventes du commerce de détail le sont dans l'industrie bioalimentaire ;
- L'ensemble du secteur manufacturier bioalimentaire de Chaudière-Appalaches constitue près de 175 millions de dollars en immobilisation ;
- L'activité bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches procure de l'emploi à plus de 33 000 personnes et engendre un produit intérieur brut (PIB) de 1,23 milliards de dollars, ce qui représente 9 % du PIB du Québec ;
- Sur 1155 établissements manufacturiers, 125 sont classés aliments et boissons, soit 10,8 % des entreprises manufacturières de la région.
- Sur les neuf (9) principaux employeurs de la région en 2004, trois (3) étaient dans le secteur bioalimentaire (Olymel, Salaisons Brochu, Exceldor) (2269 employés à eux trois).
- Même si la tendance des emplois est à la baisse depuis 1994, la région Chaudière-Appalaches détient 7,3 % des emplois dans la transformation bioalimentaire du Québec. Les entreprises doivent demeurer en région afin de continuer à jouer leur rôle moteur sur l'économie régionale.
- La contribution de chaque région administrative au PIB agricole est très variable, oscillant entre 1 % et 30%. Les régions de la Montérégie, de Chaudière-Appalaches et du Centre du Québec réalisent 61% du PIB agricole total.

Des enjeux et défis concrets pour nos entreprises manufacturières :

- Pour contrer la concurrence accrue des autres secteurs d'activités au regard de la main-d'œuvre, les entreprises devront **mettre en place des conditions** qui favoriseront le maintien en emploi. Dans le cas de la main-d'œuvre permanente, le problème est également lié au fait que l'évolution rapide des technologies oriente les besoins des entreprises vers une main-d'œuvre plus qualifiée.
- Le recrutement ainsi que la **réretention de personnel qualifié** constitue toujours une problématique particulière au domaine bioalimentaire et ce, malgré les efforts consentis par les intervenants du secteur pour améliorer la situation.

- La réorganisation chez Olymel (Supra Aliments) entraîne l'accroissement des activités à l'usine de Saint-Henri. Toutefois, la nécessaire réorganisation de l'industrie menace la pérennité de plusieurs emplois directs et indirects dans la région.
- Les entreprises liées à la fabrication alimentaire pour les animaux semblent en bonne situation (ex. meuneries). Toutefois, il y a des mouvements de fusion. On ne connaît pas encore les répercussions.
- Dans le secteur de la volaille, Exceldor a annoncé clairement qu'elle allait **consolider sa production en un seul endroit** soit à son usine de la Montérégie ou à son usine de St-Anselme.
- L'émergence de produits du terroir se poursuit. La croissance de certaines entreprises soulève des défis de qualité et de mise aux normes difficiles à satisfaire. Il faut pouvoir **envisager différents moyens techniques** afin de s'assurer de la qualité des produits et permettre également une nécessaire traçabilité du produit de plus en plus demandée par les consommateurs.
- Maintien sinon croissance de la demande pour les mets préparés et favorise des entreprises comme les Aliments Martel Hamel Inc. Fondue paysanne, Aliments La Bourgeoise...

Maintien des décisions en région

Dans un contexte industriel où les défis sont de taille, le dynamisme des entrepreneurs représente à coup sûr un atout pour le développement de notre collectivité. Il faut que la région mise sur la force entrepreneurship qui la caractérise et qui est déjà reconnue à l'échelle du Québec.

De plus en plus **nous perdons les centres décisionnels** (Olymel, Kerry, Saputo-Vachon, Exceldor) au profit des grands centres. En contre partie, nous devons accompagner les entrepreneurs locaux créatifs qui désirent rebâtir un patrimoine alimentaire régional (produits du terroir). Plus récemment, on l'a vu dans les médias, on a constaté que les entreprises sollicitent leurs employés pour qu'ils fassent des concessions salariales pour **les aider à traverser des périodes difficiles** sur le plan économique, selon leurs prétentions. L'entreprise Olymel de Vallée-Jonction a défrayé la manchette à plus d'une reprise au cours des dernières semaines et cela nous préoccupe grandement comme intervenants en développement économique.

Ainsi, nos entreprises manufacturières sont aux prises avec des facteurs externes qui mettent une pression énorme sur leur compétitivité et donc leur survie. Elles doivent également composer avec une concurrence artificiellement **soutenue par des mesures fiscales de leur propre gouvernement** créant une inéquité fiscale avec les régions voisines. Vous comprendrez qu'une partie de la base économique de notre région, les entreprises manufacturières, traversent donc actuellement une zone de turbulence sans précédent qui crée un climat d'incertitude et d'insécurité important chez plusieurs travailleuses et travailleurs de PME.

L'ARDÉCA recommande que soient ajustées certaines mesures fiscales qui nuisent à la compétitivité des entreprises bioalimentaires de notre région.

L'ARDÉCA préconise les modulations politiques afin de maintenir les centres décisionnels des entreprises bioalimentaires dans notre région.

L'ARDÉCA propose que les programmes de soutien aux entreprises soient orientés vers la consolidation / diversification de l'industrie bioalimentaire dans l'ensemble du Québec.

La formation et l'accès à la main d'œuvre qualifiée, nécessaires élément de base !

Une future vision du développement bioalimentaire québécois doit prendre en compte l'enjeu majeur que constitue **l'accès au savoir et aux connaissances scientifiques**. Les décideurs du monde bioalimentaire doivent interpeller l'ensemble des outils de développement (maison d'enseignements et centres de recherche, ministère sectoriels et de l'éducation afin de mettre en place les conditions facilitantes requises au nouveau contexte mondial.

Le décrochage scolaire est une menace de premier ordre pour notre avenir collectif. La qualité de l'enseignement est la seule clé de succès à long terme. Nos établissements d'enseignement doivent valoriser les différents métiers associés au bioalimentaire (chef cuisinier, boucher, pâtissier, vacher, porcher...) et nos gouvernements doivent en faire la promotion pour garantir notre développement futur. **L'enjeu de l'éducation n'est pas seulement celui des établissements scolaires** mais également celui de toute la collectivité.

L'apport des personnes immigrantes est essentiel au maintien et à la croissance économique québécoise. Encore faut-il les accueillir, les retenir sur nos fermes et dans nos usines de transformation et les intégrer à nos milieux de vie. Il existe des projets intéressants à ce niveau qui mériteraient d'être mieux connus. Mais le défi demeure de taille et les ressources peu nombreuses.

L'ARDÉCA propose qu'il y ait plus d'intégration et de cohérence dans les politiques agricoles, les politiques d'emplois et celles de la formation de la main d'œuvre afin d'assurer l'accès aux connaissances tant pour les travailleurs de l'industrie que pour les consommateurs d'aliments ;

L'ARDÉCA propose aux autorités d'éduquer et responsabiliser le consommateur aux conséquences de ses décisions d'achat tant sur la plan de la santé que sur le plan des incidences économiques locales ;

L'ARDÉCA propose d'accroître les compétences en gestion des ressources humaines et rendre disponible une main-d'œuvre qualifiée pour le secteur bioalimentaire.

L'ARDÉCA propose de faciliter le recrutement dans les entreprises, d'expertise qualifiée afin de mettre en œuvre les innovations qui permettront d'améliorer notre compétitivité

L'ARDÉCA recommande que l'on accorde une importance primordiale à la formation et que les centres de formation soient dotés des équipements et matériels requis à la réalisation de leur mission.

L'innovation, la clef du succès...

En 2007, une politique de développement agroalimentaire doit donc prendre en compte cet enjeu majeur que constitue l'accès au savoir et aux connaissances scientifiques. En effet, La région est reconnue pour ses capacités de production et de transformation alimentaire et pour son importante contribution dans la balance commerciale québécoise. Même si notre région est à proximité de la seule institution francophone universitaire spécialisée en agroalimentaire en Amérique du Nord, elle constate un vide notoire quant à la présence d'organismes de soutien à l'innovation et à la recherche dans ce domaine. Il est reconnu que **la présence de telles expertises suscite davantage la créativité des entrepreneurs** et permet d'engendrer la vitalisation économique tant souhaitée localement. Bref, le maintien des services experts en région et le développement de nouveaux services, pour renforcer les transferts technologiques dans les entreprises s'avère prioritaire pour notre région, confrontée à la mondialisation et l'ouverture des frontières. Quelques Centres collégiaux (Transbiotech) sont présents en Chaudière-Appalaches et d'autres, en provenance des autres régions, doivent être en mesure de **mieux desservir nos entreprises innovantes et les accompagner scientifiquement** (AGRINOVA, Cintech agroalimentaire...).

Comment accompagner la naissance de nouvelles entreprises, ou l'évolution d'entreprises plus anciennes, qui souhaitent innover si les expertises techniques ne sont pas en région ? Comment persévérer et conforter des recherches si ces expertises obligent à des déplacements lointains et répétés ? À contrario, comment aider les centres d'expertises du Québec à décentraliser leurs services pour se rapprocher des entreprises et des régions qui ont grandement besoin de leurs services spécialisés ?

Des initiatives structurantes comme le CIME (compétences, innovation, marché des entreprises) désirant soutenir davantage l'agriculture et l'agroalimentaire pourraient être plus efficaces si elles étaient soutenues par nos politiques gouvernementales (projet ACCORD, politique agricole, politique nationale de la ruralité, stratégie de diversification des régions, etc.). Clairement identifié comme une priorité régionale

dans sa planification bioalimentaire, le CIME est un lieu physique de maillage et de valorisation de l'industrie mis en place par la Société de Développement Économique Mariverain, supporté par la collectivité de Ste-Marie de Beauce. Il a comme mission de stimuler le développement et d'accroître l'accès au savoir pour les entreprises manufacturières, **principalement celles du secteur bioalimentaire de la région**. Il **visé à bâtir une intelligence collective** et à favoriser la création et l'expansion d'entreprises par l'offre globale de services des partenaires et collaborateurs de l'industrie.

Le contexte actuel nécessite aussi de **l'innovation dans nos processus d'accompagnement** des entreprises confrontées à une nécessaire productivité et dans le maintien de la performance pour compétitionner sur les marchés de plus en plus mondiaux. L'ARDÉCA demande donc aux commissaires que des efforts soient mis en œuvre pour **rapprocher la demande régionale** de services de transfert technologique **et l'offre actuelle de services scientifiques** publics et parapublics.

L'ARDÉCA recommande que soient développées des mesures de soutien et de financement de projets de R & D et de transfert technologique comme moyen d'accompagnement de la stratégie d'innovation proposée par le gouvernement québécois.

L'ARDÉCA propose que la future politique bioalimentaire permette aux régions d'exercer un rôle prépondérant dans la chaîne d'innovation afin de développer des nouveaux services correspondant aux besoins de nos entreprises en innovation et en recherche à tous les niveaux de la filière, y compris dans le développement de produits, la distribution et l'accès au marché.

L'autonomie régionale ... un incontournable !

Il faut outiller les intervenants régionaux et les directions régionales de nos ministères pour qu'ils puissent (éducation, agriculture, développement économique innovation et exportation) jouer un rôle de facilitateur et d'accompagnateur des besoins de l'entreprise. Cela pourrait s'exprimer via la modulation régionale des interventions gouvernementales permise dans **la politique nationale de la ruralité**. Une meilleure utilisation de ce type d'intervention gouvernemental pourrait permettre de nuancer **une politique agricole** et l'orienter davantage vers le soutien des régions, intégrant les impératifs économiques et se préoccupant du développement régional.

En tablant sur la valeur ajoutée qu'engendre **«un service conseil de haut niveau»** permettant de soutenir nos filières alimentaires actuelles, la société québécoise investirait dans l'accompagnement et l'accès aux connaissances et au savoir en supportant la croissance de nos entreprises.

De suggérer aux instances décisionnelles des lois, des règlements et des politiques préconisant **l'innovation, la recherche et le développement** à tous les niveaux de la filière (inclure l'accès à la commercialisation et la distribution...). Il faut accroître la proximité de l'expertise et des connaissances professionnelles et scientifiques par un accompagnement des infrastructures d'accueil (laboratoires, incubateurs spécialisés, centre de recherche). Selon nous, la Commission devrait suggérer aux gouvernements **d'accroître l'autonomie des régions** dans la chaîne d'innovation bioalimentaire.

L'ARDECA préconise le soutien politique modulable en fonction des besoins et des spécificités des entreprises bioalimentaires de Chaudière-Appalaches.

L'ARDECA demande le partenariat de l'État avec les instances régionales afin de promouvoir les aspects économiques, sociaux et environnementaux du secteur agricole et agroalimentaire auprès de la population de la Chaudière-Appalaches.

L'ARDECA préconise que la future politique bioalimentaire reconnaisse la nécessité d'outiller les directions régionales des ministères (MDEIE, MEQ, MAPAQ...) pour qu'elles puissent jouer un plus grand rôle d'accompagnateur et demeurer actives auprès des entreprises innovantes et prêtes à relever les défis.

En résumé

L'ARDECA est en faveur d'une stratégie de développement durable et ses membres font en sorte que chacune des collectivités (MRC, municipalités, tables industrielles...) où ils œuvrent adopte des stratégies de développement local (**plan de développement économique local**).

L'ARDÉCA désire ainsi appuyer le plus efficacement possible les efforts des entreprises et organismes de la région, particulièrement face aux enjeux relatifs à la main d'œuvre, à la productivité et à la compétitivité des entreprises, à la **diversification de l'économie bioalimentaire régionale**, à l'accueil des projets de développement novateur et de développement durable (technologies de l'environnement agricole) de même qu'à l'amélioration des infrastructures de support industriel (parcs à vocation bioalimentaire, fermes écoles, centre d'expérimentation, etc.).

La mondialisation, c'est l'ouverture de nouveaux marchés pour nos entreprises, mais aussi une concurrence accrue. Des denrées produites ailleurs à des coûts moindres et à l'intérieur de normes environnementales inexistantes, ou beaucoup moins strictes, sont offertes à tous les consommateurs. C'est la libre-circulation des denrées alimentaires et la course des grandes chaînes afin d'offrir des biens et des aliments à meilleurs prix pour s'assurer de leur fidélité. Bien entendu, la conciliation de tels défis dans ce marché planétaire passe notamment par la recherche et le développement de nouvelles façons de faire, applicables sur le terrain, et par les appuis financiers nécessaires. À nous comme société de proposer la manière la plus performante de **favoriser l'émergence d'entreprises innovantes et soutenir les besoins d'adaptation** des entreprises bioalimentaires de la région en fonction des défis des marchés mondiaux (formation, technologies de l'information, aide technique, consortiums de mise en marché pour l'exportation...).

En lien avec la situation décrite plus haut, les membres de l'ARDÉCA sont soucieux que tout soit mis en œuvre pour que des orientations structurantes du gouvernement puissent assurer, du moins, accompagner la croissance de la région de la Chaudière-Appalaches sur le plan du développement régional et de l'industrie bioalimentaire. **Agissant comme agent de changement, nous serons toujours disponibles pour accompagner le développement de nos collectivités !**

Quelques références

- Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, estimation pour 2005, direction générale des affaires économiques, scientifiques et technologiques, MAPAQ.
- Sources statistiques MAPAQ issues de l'enregistrement des exploitations agricoles 2004.
- Personnes en emploi de 15 ans et plus par industries selon le SCIAN 1997. Statistique Canada - Recensement 2001 - Données échantillon 20% CO-0628, issus d'Emploi Québec.
- Profil socio-économique Chaudière-Appalaches, Développement économique Canada pour les régions du Québec. Statistique Canada, enquête sur la population active 2005.
- CONFÉRENCE RÉGIONALE des ÉLUS (2006), Plan stratégique régional 2002-2007, <http://www.chaudiere-appalaches.gc.ca/site.asp?page=element&nIDElement=478>
- PALÉE de la Nouvelle-Beauce 2002-2005
- Plan d'affaires du CIME (Avril 2005)
- Plan de développement des affaires de la Nouvelle-Beauce (2006-2010)
- Plan stratégique 2005-2010 de Chaudière-Appalaches et compte-rendu des réunions, Secteur agricole et agroalimentaire
- Projet pour l'innovation dans le secteur agroalimentaire en Chaudière-Appalaches par l'alliance Agrinova-Cintech

Membres de l'ARDECA

Philippe Mailloux président	CLD de la MRC de Lotbinière 6375, rue Gameau, bur 102, C.P. 398 Ste-Croix de Lotbinière, Québec G0S 2H0
Denis Sylvain vice-président	CLD de Nouvelle Beauce 700, rue Notre-Dame Nord, bureau F Ste-Marie de Beauce, Québec G6E 2K9
Alain Vallières administrateur	CLD de la MRC de Bellechasse 100, rue Monseigneur-Bilodeau St-Lazare-de-Bellechasse, Québec G0R 3J0
Pierre Roy administrateur	CLD de la MRC de l'Islet 34, rue Fortin, C.P. 219 St-Jean-Port-Joly, Québec G0R 3G0
Nathalie Cloutier administratrice	CLD de la MRC de Montmagny 159, rue St-Louis Montmagny, Québec G5V 1N5
Jean-François Carrier administrateur	SDE de Lévis (CLD) 13, rue St-Louis, bur 302 Lévis, Québec G6V 4E2
Martin Veilleux administrateur	CLD des Etchemins 201, rue Claude-Bilodeau C.P. 159 Lac-Etchemin, Québec G0R 1S0
Jean Breton administrateur	CLD de la MRC Beauce-Sartigan 2727, 6 ^e Avenue, bureau 201 St-Georges, Québec G5Y 3Y1
Claude Morin administrateur	Conseil Économique de Beauce (CEB) 11515, 1 ^{re} Avenue, bureau 201 St-Georges, Québec G5Y 2C7
Daniel Chaîné administrateur	CLD de la MRC de Robert-Cliche 785, avenue Guy-Poulin C.P. 1270, bureau 201 St-Joseph, Québec G0S 2V0
Luc Rémillard administrateur	CLD de la MRC de l'Amiante 222, boul. Frontenac Ouest, bureau 280 Thetford Mines, Québec G6G 6N7

Liste des acronymes

ARDÉCA	Association régionale de développement économique de Chaudière-Appalaches
CAAAQ	Commission sur l'avenir du secteur agricole et agroalimentaire québécois
CEB	Conseil Économique de Beauce
CLD	Centre local de développemen
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
PSA	Plan stratégique régional 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches
PSR	Plan stratégique régional 2002-2007 de la Chaudière-Appalaches
SDÉ	Société de développement économique
TACA	Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches
UPA	Union des producteurs agricoles